



FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finance

des 16 et 17 décembre 2020

Activités Sociales et Culturelles et Budget 2021

Possibilité d'échange de vos CESU 2020 : Du 18 janvier 2021 au 13 février 2021, échangez sans frais vos CESU papier 2020 pour obtenir des CESU papier 2021. Vos e-CESU 2020 non utilisés au 31 janvier 2021 seront automatiquement transformés dès le 1er février 2021 par des e-CESU 2021 sans frais ni action de votre part.

Allocation scolarité 2020 : Cette prestation est prolongée **jusqu'au 30 décembre 2020 inclus**.

Chèques-Vacances : Dernière session de commande de Chèques-Vacances **jusqu'au 30 décembre 2020 inclus**.

Budgets ASC et AEP prévisionnels 2021

Le budget prévisionnel ASC 2021 proposé par la CFDT en association avec la CFTC et FO Com, a été voté par la majorité des élus. Fort de son succès, le budget prévisionnel s'inscrit dans la continuité de 2020. Ce budget a été construit pour permettre de concilier à la fois nos valeurs de redistribution, d'équité et de solidarité, tout en veillant à assurer une gestion maîtrisée et à adapter nos prestations pour faire face aux évolutions ou situations exceptionnelles.

Le budget prévisionnel AEP 2021 proposé par le bureau du CSEE (CFDT, CFTC et FO Com) a été voté. Les incertitudes liées au passage de CE à CSEE sont désormais levées cela a permis de réduire certaines lignes budgétaires et d'augmenter la ligne budgétaire formation des Représentants du Personnel pour continuer à se former avec efficacité.

Projet d'évolution des activités TGI/ OLS/CIS vers les divisions Finance et Performance Groupe

Après une première présentation en Octobre, le projet d'intégration des équipes de CIS (Corporate IS) au sein des différentes directions des Fonctions Support Groupe repasse devant le CSEE FSF pour consultation. **La CFDT** avait demandé que ce projet soit présenté au CSEC dans une présentation globale de la stratégie du SI RH mais n'avait pas été suivie par les autres organisations syndicales.

Une CSCCT transverse avait été mandatée pour étudier les modalités de ce projet et ses impacts potentiels sur la santé et les conditions de travail des salariés concernés. Dans ses conclusions, la Commission déplore un calendrier très serré qui aurait pu être anticipé. Elle n'a pu se réunir qu'une seule fois, donnant l'impression d'une évolution d'organisation de l'entreprise à marche forcée.

Le dossier initial a été complété et certaines précisions apportées, notamment en matière de budgets relatifs aux promotions et aux augmentations des salariés de CIS. Une analyse de risque a été produite mais elle ne permet pas d'éliminer certains risques psycho-sociaux avec certitude. Même si les acteurs du projet ont fait des efforts de communication et d'échanges avec les salariés, force est de constater que certaines de nos demandes restent toujours en attente à savoir :

- un délai supplémentaire pour la mise en œuvre du projet.
- communication d'une micro GPEC pour permettre aux salariés concernés, surtout ceux de CIS, d'être rassurés sur la pérennité de leur métier.
- stratégie de recours à la sous-traitance au sein de DSD.
- possibilité de retour vers CIS à 6 mois pour les salariés qui le souhaiteraient.
- accompagnement sur les mesures concernant les mobilités.

Pour toutes ces raisons, la CFDT devant se prononcer à cette séance, a voté contre ce projet.

Projet de microzoning de Central Park à Issy les Moulineaux pour les salariés de CSPCF et DCTX

La direction de projet Caravelle nous a présenté un point d'avancement sur le dossier et en particulier sur la partie microzoning. **Les élus CFDT** du CSEE FSF ont demandé et proposé :

- qu'une position de travail fixe soit attribuée aux salariés ayant moins de 2 jours de télétravail.
- que la communication et la participation des salariés aux prises de décisions concernant le microzoning soit étendues à l'ensemble des salariés concernés.
- la prise en compte des nuisances et des règles d'hygiène consécutives à la mise à disposition de micro-onde à l'espace cafétéria ou forum.
- la fourniture de plans 3D pour identifier les cloisons vitrées ou pleines et la hauteur des mobiliers séparatifs.

L'importance de la gestion du confort acoustique en espaces ouverts sur les conditions de travail et la santé des salariés a conduit **la CFDT, soutenue par les autres OS, à proposer une expertise acoustique** qui a été acceptée.

Les élus CFDT du CSEE rendront un avis lors du CSEE des 24 et 25 février 2021 et se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Mise en œuvre du projet immobilier d'Alleray 1

35 salariés des FSF : 4 de DSCS (Stratégie et Cyber Sécurité) et 12 de DAG (Assurances Groupe) déjà sur Alleray 1 ainsi que 19 salariés de la DJ (Juridique) actuellement à Bonne Nouvelle et Provence s'installeront au 4^{ème} étage du bâtiment Alleray 1 en même temps que les 928 salariés de WIN.

La date d'emménagement est prévue en septembre 2022. Les travaux débuteront fin 2021 après que le bâtiment soit en partie vidé des occupants qui rejoindront Bridge à Issy les Moulineaux. Toutefois, la DIG et la DIT Ile de France continueront à occuper le 3^{ème} étage du bâtiment d'Alleray 1 durant les travaux.

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, le micro zoning sera présenté aux élus du CSE FSF et seront consultés en avril 2021.

Les élus CFDT ont demandé :

- l'étude pour l'adaptation des espaces pour l'installation d'un salarié handicapé déjà en activité à Alleray.
- la réduction maximale des nuisances pour les salariés (DIG, DAG et DSC) qui resteront sur site durant les travaux, et l'aménagement, d'une durée prévue de 9 mois.
- la continuité du service de restauration pour les salariés qui resteront sur place durant les travaux.

Déménagement vers l'immeuble Alleray 3 des salariés DSEC des sites d'Olivier de Serres et Vanves

A la DSEC (Direction de la Sécurité du Groupe) 36 salariés et 5 apprentis d'ODS ainsi que 14 salariés et 1 apprenti de Vanves rejoindront, en juin 2021 le bâtiment d'Alleray 3 au 10 rue Saint Amand 75015 PARIS. Une analyse des incidences sur le temps de trajet indique que 24 salariés gagneront en moyenne 6 minutes et que 19 salariés pourraient perdre environ 5 minutes par jour.

Les élus CFDT ont demandé :

- la communication de plans de meilleure qualité.
- la garantie que, compte tenu de l'activité exercée par ces salariés, la confidentialité et la sécurité seront assurées.
- des précisions concernant les modalités d'accueil des visiteurs amenés à rendre visite à la DSEC (Police, Ministère, etc...).

La CFDT est à votre disposition pour tout renseignement ou question.

Transfert de la direction juridique de la filiale Business et Décision vers Orange SA

OBS a acquis la filiale Business & Décision en 2018 pour compléter son expertise dans le domaine de la DATA, du digital et des objets connectés. La fonction juridique est reconnue comme étant une fonction régaliennne et centrale, portée par Orange SA au sein du Secrétariat général.

C'est donc dans ce contexte que les contrats de travail de l'équipe juridique de Business & Décision seront transférés vers Orange SA dans le cadre de la Convention Collective Nationale des Télécommunications (CCNT), et que cette équipe sera rattachée à la Direction juridique Groupe.

Des garanties sont apportées sur la continuité des activités, métiers, compétences des salariés et de l'organisation du temps de travail individuel. Le lieu de travail des salariés restera inchangé et les avantages seront alignés sur ceux d'Orange SA : rémunération, accords, avantages Groupe, participation, intéressement, garanties mutuelle et prévoyance.

Suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie du Covid 19

Suite aux annonces gouvernementales du 10 décembre 2020, tous les salariés qui peuvent exercer leur activité à distance doivent continuer à télétravailler de manière permanente et ce, jusqu'au 31 janvier prochain inclus. Ces mesures pourront être adaptées pour tenir compte de l'évolution de la situation dans les prochaines semaines.

Dans ce cadre, les salariés qui avaient emprunté les équipements professionnels nécessaires à leur activité à domicile, peuvent les conserver.

De même, l'accès aux sites Orange restés ouverts durant cette période doit rester exceptionnel et reste soumis à autorisation managériale préalable.

Durant cette période difficile pour tous, Orange reste vigilante à la situation de chacun. Les Managers, RH, les médecins du travail et leurs équipes sont à votre disposition, de même le dispositif de soutien psychologique reste accessible par téléphone 24/7 au 0800 85 50 50.

Vous pouvez également contacter les responsables de proximité CFDT et les délégués syndicaux CFDT ainsi que le groupe référent mis en place par la CFDT guy.poirot@orange.com

Les équipes CFDT vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus : Sylvie Rota, Emmanuel Placet, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Olivier Berducou, Nadia Pakdaman, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Mary Stella Defranchi, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.